

# Abrégé de *LA GUERRE CIVILE en France* 1871 (La Commune de Paris) de Karl Marx (1871)

## Géopolitique :

“Tout comme Louis Bonaparte se flattait que la guerre de 1866, du fait de l'épuisement réciproque de l'Autriche et de la Prusse, ferait de lui l'arbitre suprême de l'Allemagne, de même Alexandre se flattait que la guerre de 1870, du fait de l'épuisement réciproque de l'Allemagne et de la France, ferait de lui l'arbitre suprême de l'Ouest européen. Tout comme le Second Empire tenait la Confédération de l'Allemagne du Nord pour incompatible avec son existence, de même la Russie autocratique doit se considérer en péril du fait d'un empire allemand sous direction prussienne.”

## Annonciateur de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale (1914-18) :

“Si la fortune des armes, l'arrogance du succès et les intrigues dynastiques conduisent l'Allemagne à s'emparer de force d'une portion de territoire français, il ne lui restera alors que deux partis possibles. Ou bien elle devra, à tout risque, devenir l'instrument *direct* de l'expansion russe, ou bien, après un court répit, elle devra se préparer à nouveau à une autre guerre « défensive », non pas une de ces guerres « localisées » d'invention récente, mais une *guerre de races*, une guerre contre les races latines et slaves coalisées.”

“Elle est dans les mains d'un Gouvernement provisoire composé en partie d'orléanistes notoires, en partie de républicains bourgeois, sur quelques-uns desquels l'Insurrection de juin 1848 a laissé son stigmat indélébile. La division du travail entre les membres de ce gouvernement ne présage rien de bon. Les orléanistes se sont saisis des positions fortes : de l'armée et de la police, alors qu'aux républicains déclarés sont échus les ministères où l'on parle.”

“Ainsi, au soir même de la proclamation de la république, le « plan » de Trochu, ses collègues le savaient, c'était la capitulation de Paris.”

“Jules Ferry, avocat sans le sou avant le 4 septembre, réussit comme maire de Paris pendant le siège, à tirer par escroquerie une fortune de la famine. Le jour où il aurait à rendre compte de sa mauvaise administration serait aussi celui de sa condamnation.”

## Les canons de Montmartre :

“A la veille de l'entrée des Prussiens dans Paris, le Comité central assura le transport à Montmartre, Belleville et La Villette, des canons et mitrailleuses traîtreusement abandonnés par les capitulards dans les quartiers que les Prussiens allaient occuper et leurs abords. Cette artillerie provenait des souscriptions de la garde nationale. Elle avait été officiellement reconnue comme sa propriété privée dans la capitulation du 28 janvier, et à ce titre elle avait été exceptée de la reddition générale, entre les mains du vainqueur,

des armes appartenant au gouvernement. Et Thiers était si entièrement dépourvu de tout prétexte, si léger fût-il, pour engager la guerre contre Paris, qu'il lui fallut recourir au mensonge flagrant : l'artillerie de la garde nationale était, disait-il, propriété de l'État!"

“Sur les 300.000 gardes nationaux, 300 seulement répondirent à cet appel les invitant à s'allier au petit Thiers contre eux-mêmes. La glorieuse révolution ouvrière du 18 mars établit sa domination incontestée sur Paris.

Le Comité central fut son gouvernement provisoire.”

“Du 18 mars à l'entrée des troupes de Versailles à Paris, la révolution prolétarienne resta si exempte des actes de violence qui abondent dans les révolutions, et bien plus encore dans les contre-révolutions des « classes supérieures », que ses adversaires ne trouvent pas matière à exhaler leur indignation, si ce n'est l'exécution des généraux Lecomte et Clément Thomas, et l'affaire de la place Vendôme.”

### **Erreurs de La Commune :**

“Dans sa répugnance à accepter la guerre civile engagée par Thiers avec sa tentative d'effraction nocturne à Montmartre, le Comité central commit, cette fois, une faute décisive en ne marchant pas aussitôt sur Versailles, alors entièrement sans défense, et en mettant ainsi fin aux complots de Thiers et de ses ruraux.”

“Après le décret de la Commune du 7 avril, ordonnant des représailles et déclarant qu'il était de son devoir « de protéger Paris contre les exploits de cannibales des bandits de Versailles et de rendre oeil pour oeil et dent pour dent», Thiers n'arrêta pas pour autant le traitement barbare des prisonniers. Il les insulta, de surcroît, dans ses bulletins - « Jamais, écrit-il, figures plus dégradées d'une démocratie avilie n'affligèrent les regards des honnêtes gens » - honnêtes comme Thiers lui-même et ses « élargis » ministériels. Toutefois, pendant quelque temps, les exécutions de prisonniers furent suspendues. Mais à peine Thiers et ses généraux décembriseurs furent-ils avisés que même leurs espions de la gendarmerie pris dans Paris sous le déguisement de gardes nationaux, même les sergents de ville pris avec des bombes incendiaires sur eux, étaient épargnés <sup>1</sup>, à peine s'aperçurent-ils que le décret de la Commune sur les représailles n'était qu'une menace vaine, que les exécutions en masse de prisonniers furent reprises et poursuivies sans interruption jusqu'à la fin.”

### **Révision théorique de Marx et Engels :**

« Mais la classe ouvrière ne peut pas se contenter de prendre tel quel l'appareil d'État <sup>1</sup> et de le faire fonctionner pour son propre compte.

<sup>1</sup> Ici, Marx formule la leçon principale et fondamentale de la Commune de Paris. Quelle gigantesque signification Marx et Engels attachaient à cette leçon, on le voit par leur note à la préface du *Manifeste du Parti communiste*, en date du 24 juin 1872. Il y est dit que le programme du *Manifeste du Parti communiste* est aujourd'hui vieilli en certains points. La Commune, notamment, a démontré qu'il ne suffit pas que la classe ouvrière s'empare de l'appareil d'État pour le faire servir à ses propres fins. A ce sujet, Lénine écrivait :

« Chose extrêmement caractéristique : c'est précisément cette correction essentielle que les opportunistes ont dénaturée et les neuf dixièmes, sinon les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des lecteurs du Manifeste communiste en ignorent le sens. Nous parlerons en détail de cette

déformation certainement un peu plus loin, dans un chapitre spécialement consacré aux déformations.

Qu'il nous suffise, pour l'instant, de marquer que l' « interprétation » courante, vulgaire, de la fameuse formule de Marx citée par nous, est que celui-ci aurait souligné l'idée d'une évolution lente, par opposition à la prise du pouvoir, etc. En réalité, c'est exactement le contraire. L'idée de Marx est que la classe ouvrière doit briser, démolir, la « machine d'État toute prête », et ne pas se borner à en prendre possession... « Briser la machine bureaucratique et militaire », en ces quelques mois se trouve brièvement exprimée la principale leçon du marxisme sur les tâches du prolétariat à l'égard de l'État au cours de la révolution. Et c'est cette leçon qui est non seulement tout à fait oubliée, mais encore franchement dénaturée par l' « interprétation » dominante, du marxisme, due à Kautsky ! (LÉNINE, « L'État et la Révolution ». Oeuvres complètes, tome 25, pp. 448-449). »

### **La république comme forme achevée du pouvoir d'État pour la domination du capital sur le travail :**

« La Révolution de 1830 transféra le gouvernement des propriétaires terriens aux capitalistes, des adversaires les plus éloignés des ouvriers à leurs adversaires les plus directs. Les républicains bourgeois qui, au nom de la Révolution de février, s'emparèrent du pouvoir d'État, s'en servirent pour provoquer les massacres de juin, afin de convaincre la classe ouvrière que la république « sociale », cela signifiait la république qui assurait la sujétion sociale, et afin de prouver à la masse royaliste des bourgeois et des propriétaires terriens qu'ils pouvaient en toute sécurité abandonner les soucis et les avantages financiers du gouvernement aux « républicains » bourgeois. Toutefois, après leur unique exploit héroïque de juin, il ne restait plus aux républicains bourgeois qu'à passer des premiers rangs à l'arrière-garde du « parti de l'ordre », coalition formée par toutes les fractions et factions rivales de la classe des appropriateurs dans leur antagonisme maintenant ouvertement déclaré avec les classes des producteurs. La forme adéquate de leur gouvernement en société par actions fut la « république parlementaire », avec Louis Bonaparte pour président, régime de terrorisme de classe avoué et d'outrage délibéré à la « vile multitude ». Si la république parlementaire, comme disait M. Thiers, était celle qui « les divisait [les diverses fractions de la classe dirigeante] le moins », elle accusait par contre un abîme entre cette classe et le corps entier de la société qui vivait en dehors de leurs rangs clairsemés. Leur union brisait les entraves que, sous les gouvernements précédents, leurs propres dissensions avaient encore mises au pouvoir d'État.

### **Ressemblance avec la situation actuelle :**

En présence de la menace de soulèvement du prolétariat, la classe possédante unie utilisa alors le pouvoir de l'État, sans ménagement et avec ostentation comme l'engin de guerre national du capital contre le travail. Dans leur croisade permanente contre les masses productrices, ils furent forcés non seulement d'investir l'exécutif de pouvoirs de répression sans cesse accrus, mais aussi de dépouiller peu à peu leur propre forteresse parlementaire, l'Assemblée nationale, de tous ses moyens de défense contre l'exécutif. L'exécutif, en la personne de Louis Bonaparte, les chassa. Le fruit naturel de la république du « parti de l'ordre » fut le Second Empire. »

« L'antithèse directe de l'Empire fut la Commune. Si le prolétariat de Paris avait fait la révolution de Février au cri de « Vive la République sociale », ce cri n'exprimait guère qu'une vague aspiration à une république qui ne devait pas seulement abolir la forme monarchique de la domination de classe, mais la domination de classe elle-même. La Commune fut la forme positive de cette république. »

« Le premier décret de la Commune fut donc la suppression de l'armée permanente, et son remplacement par le peuple en armes. »

### **Un corps agissant, exécutif et législatif à la fois :**

« La Commune fut composée des conseillers municipaux, élus au Suffrage universel dans les divers arrondissements de la ville. Ils étaient responsables et révocables à tout moment. La majorité de ses membres était naturellement des ouvriers ou des représentants reconnus de la classe ouvrière. La Commune devait être non pas un organisme parlementaire, mais un corps agissant, exécutif et législatif à la fois <sup>1</sup>. Au lieu de continuer d'être l'instrument du gouvernement central, la police fut immédiatement dépouillée de ses attributs politiques et transformée en un instrument de la Commune, responsable et à tout instant révocable. Il en fut de même pour les fonctionnaires de toutes les autres branches de l'administration. Depuis les membres de la Commune jusqu'au bas de l'échelle, la fonction publique devait être assurée pour un *salaire d'ouvrier*. Les bénéfices d'usage et les indemnités de représentation des hauts dignitaires de l'État disparurent avec ces hauts dignitaires eux-mêmes. Les services publics cessèrent d'être la propriété privée des créatures du gouvernement central. Non seulement l'administration municipale, mais toute l'initiative jusqu'alors exercée par l'État fut remise aux mains de la Commune. »

« <sup>1</sup> A Propos de cette caractéristique de la Commune, comme nouveau type d'État Lénine écrivait: « Un organisme « non parlementaire mais agissant », voilà qui s'adresse on ne peut plus directement aux parlementaires modernes et aux « toutous » parlementaires de la socialdémocratie <sup>1</sup> Considérez n'importe quel pays parlementaire, depuis l'Amérique jusqu'à la Suisse, depuis la France jusqu'à l'Angleterre, la Norvège, etc., la véritable besogne d' « État » se fait dans la coulisse; elle est exécutée par les départements, les chancelleries, les états-majors. Dans les parlements, on ne fait que bavarder, à seule fin de duper le « bon peuple ». Au parlementarisme vénal, pourri jusqu'à la moelle, de la société bourgeoise, la Commune substitue des organismes où la liberté d'opinion et de discussion ne dégénère pas en duperie, car les parlementaires doivent travailler eux-mêmes, appliquer eux-mêmes leurs lois, en vérifier eux-mêmes les effets, en répondre eux-mêmes directement devant leurs électeurs. Les organismes représentatifs demeurent, mais le parlementarisme comme système spécial, comme division du travail législatif et exécutif, comme situation privilégiée pour les députés, n'est plus. il ne saurait être question de supprimer d'emblée, partout et complètement, le fonctionnarisme. C'est une utopie. Mais briser d'emblée la vieille machine administrative pour commencer sans délai à en construire une nouvelle, permettant de supprimer graduellement tout fonctionnarisme, cela n'est pas une utopie, c'est l'expérience de la Commune, c'est la tâche urgente, immédiate, du prolétariat révolutionnaire. » (LÉNINE : ouvrage cité, tome XXV, pp. 457-460.) »

### **L'Église et l'enseignement :**

« la Commune se donna pour tâche de briser l'outil spirituel de l'oppression, le pouvoir des prêtres; elle décréta la dissolution et l'expropriation de toutes les Églises

dans la mesure où elles constituaient des corps possédants. »

« *La totalité des établissements* d'instruction furent ouverts au peuple gratuitement, et, en même temps, débarrassés de toute ingérence de l'Église et de l'État. »

### **Fédéralisme :**

« Les communes rurales de chaque département devaient administrer leurs affaires communes par une assemblée de délégués au chef-lieu du département, et ces assemblées de département devaient à leur tour envoyer des députés à la délégation nationale à Paris ; les délégués devaient être à tout moment révocables et liés par le mandat impératif de leurs électeurs. Les fonctions, peu nombreuses, mais importantes, qui restaient encore à un gouvernement central, ne devaient pas être supprimées, comme on l'a dit faussement, de propos délibéré, mais devaient être assurées par des fonctionnaires de la Commune, autrement dit strictement responsables. L'unité de la nation ne devait pas être brisée, mais au contraire organisée par la Constitution communale ; elle devait devenir une réalité par la destruction du pouvoir d'État qui prétendait être l'incarnation de cette unité, mais voulait être indépendant de la nation même, et supérieur à elle, alors qu'il n'en était qu'une excroissance parasitaire. »

«<sup>1</sup> Sur cette caractéristique du parlementarisme, Lénine écrivait :

« Cette remarquable critique *du parlementarisme, formulée en 1871, est elle aussi aujourd'hui, du fait de la domination du social-chauvinisme et de l'opportunisme, au nombre des « paroles oubliées » du marxisme. ... Décider, périodiquement pour un certain nombre d'années, quel membre de la classe dirigeante foulera aux pieds, écrasera le peuple au Parlement, telle est l'essence véritable du parlementarisme bourgeois non seulement dans les monarchies constitutionnelles parlementaires, mais encore dans les républiques les plus démocratiques. » (LÉNINE : ouvrage cité, tome 25, pp. 456-457.) »*

« En réalité, la Constitution communale aurait soumis les producteurs ruraux à la direction intellectuelle des chefs-lieux de département et leur y eût assuré des représentants naturels de leurs intérêts en la personne des ouvriers des villes. L'existence même de la Commune impliquait, comme quelque chose d'évident, l'autonomie municipale ; mais elle n'était plus dorénavant un contre-poids au pouvoir d'État, désormais superflu. »

« La Commune a réalisé ce mot d'ordre de toutes les révolutions bourgeoises, le gouvernement à bon marché, en abolissant ces deux grandes sources de dépenses : l'armée et le fonctionnarisme d'État. Son existence même supposait la non-existence de la monarchie qui, en Europe du moins, est le fardeau normal et l'indispensable masque de la domination de classe. »

### **La classe moyenne :**

« En fait, après l'exode hors de Paris de toute la haute bohème bonapartiste et capitaliste, le vrai parti de l'ordre de la classe moyenne se montra sous la forme de l'« Union républicaine » qui s'enrôla sous les couleurs de la Commune et la défendit contre les falsifications préméditées de Thiers. »

« <sup>1</sup> Quand, après le renversement de Napoléon 1er, la dynastie des Bourbons se trouva une fois de

plus au pouvoir, elle résolut de dédommager la noblesse de France, des terres dont elle avait été dépossédée pendant la grande Révolution française. La noblesse reçut une indemnité de 1 milliard, le « milliard des émigrés ». »

### **La paysannerie :**

« Les ruraux (C'était, en fait, leur appréhension maîtresse) savaient que trois mois de libre communication entre le Paris de la Commune et les provinces amèneraient un soulèvement général des paysans; de là leur hâte anxieuse à établir un cordon de police autour de Paris comme pour arrêter la propagation de la peste bovine. »

### **Internationalisme :**

« La Commune a admis tous les étrangers à l'honneur de mourir pour une cause immortelle. »

« La Commune a fait d'un ouvrier allemand son ministre du Travail. » (Frankel)

« La Commune a fait aux fils héroïques de la Pologne l'honneur de les placer à la tête des défenseurs de Paris. Et pour marquer hautement la nouvelle ère de l'histoire qu'elle avait conscience d'inaugurer, sous les yeux des Prussiens vainqueurs d'un côté, et de l'armée de Bonaparte, conduite par des généraux bonapartistes de l'autre la Commune jeta bas ce colossal symbole de la gloire guerrière, la colonne Vendôme. »

### **Les mesures principales prises par La Commune :**

« La grande mesure sociale de la Commune, ce fut sa propre existence et son action. Ses mesures particulières ne pouvaient qu'indiquer la tendance d'un gouvernement du peuple par le peuple. Telles furent l'abolition du travail de nuit pour les compagnons boulangers; l'interdiction, sous peine d'amende, de la pratique en usage chez les employeurs, qui consistait à réduire les salaires en prélevant des amendes sur leurs ouvriers sous de multiples prétextes, procédé par lequel l'employeur combine dans sa propre personne les rôles du législateur, du juge et du bourreau, et empoche l'argent par-dessus le marché. Une autre mesure de cet ordre fut la remise aux associations d'ouvriers, sous réserve du paiement d'une indemnité, de tous les ateliers et fabriques qui avaient fermé, que les capitalistes intéressés aient disparu ou qu'ils aient préféré suspendre le travail. »

« la Commune (...) ne tira que 8.000 francs de la sécularisation. »

### **Composition de l'armée versaillaise :**

« La première tentative du complot des négriers pour abattre Paris fut de le faire occuper par les Prussiens ; mais elle échoua devant le refus de Bismarck. La seconde, Karl Marx (1871) La Guerre civile en France, 1871 (La Commune de Paris) 58 celle du 18 mars, avait abouti à la déroute de l'armée et à la fuite à Versailles du gouvernement, qui obligea l'administration entière à le suivre. En simulant des négociations avec Paris, Thiers se donna alors le temps de se préparer à la guerre contre lui. Mais où trouver une armée ? Les restes des régiments de ligne étaient faibles en effectifs et peu sûrs. Ses pressants appels aux provinces, les invitant à voler au

secours de Versailles avec leurs gardes nationaux et leurs volontaires, furent accueillis par un refus pur et simple. La Bretagne, seule, fournit une poignée de chouans qui combattaient sous un drapeau blanc, dont chacun portait sur la poitrine un coeur de Jésus en drap blanc et dont le cri de guerre était : « Vive le roi ! ». Thiers fut donc forcé de rassembler, en toute hâte, une bande bariolée, composée de matelots, de marsouins, de zouaves pontificaux, de gendarmes de Valentin, des sergents de ville et des mouchards de Piétri. Cette armée toutefois eût été ridiculement impuissante sans les rapatriements de prisonniers de guerre impériaux que Bismarck lâchait au comptegouttes, juste assez pour tenir en train la guerre civile et garder le gouvernement de Versailles servilement assujéti à la Prusse. Durant la guerre même, la police versaillaise dut surveiller l'armée de Versailles, tandis que les gendarmes devaient l'entraîner, en s'exposant eux-mêmes à tous les postes les plus périlleux. »

### **Conciliation possible ?**

« Députations et adresses pleuvaient de toutes parts, demandant, sur un ton rien moins que respectueux, la réconciliation avec Paris sur la base d'une reconnaissance sans équivoque de la république, la confirmation des libertés communales et la dissolution de l'Assemblée nationale, dont le mandat avait expiré. Elles arrivaient en telle quantité que Dufaure, ministre de la Justice de Thiers, dans sa circulaire du 23 avril aux procureurs, leur enjoignit de traiter « le mot d'ordre de conciliation » comme un crime ! »

### **Les Communes en province :**

« 1 La révolution qui proclama la Commune à Lyon, le 22 mars, et la 23 mars à Marseille et à Saint-Étienne, fut très vite réprimée par le gouvernement de Thiers. En outre, la Commune fut proclamée à Toulouse, à Narbonne et dans quelques autres villes. »

### **Élections :**

« Des 700 000 conseillers municipaux élus parles 35.000 communes qui restaient encore à la France, les légitimistes, orléanistes et bonapartistes réunis n'en comptaient pas 8 000. Les élections complémentaires qui suivirent furent encore plus décidément hostiles. Aussi, au lieu d'obtenir des provinces la force matérielle dont elle avait tant besoin, l'Assemblée nationale perdit jusqu'à sa dernière prétention à la force morale, celle d'être l'expression du suffrage universel du pays. Pour achever sa déconfiture, les conseils municipaux nouvellement élus de toutes les villes de France menacèrent ouvertement l'Assemblée usurpatrice de Versailles d'une contre-assemblée à Bordeaux. »

### **Corruption du gouvernement de la bourgeoisie :**

« Pouyer-Quertier, « éminent » filateur rouennais, partisan fervent et même servile du second Empire, ne lui avait jamais trouvé d'autre défaut que son traité de commerce avec l'Angleterre 1, préjudiciable à ses propres intérêts de fabricant. A peine installé à Bordeaux comme ministre des Finances de Thiers, il dénonçait ce traité « impie », laissait entendre qu'il serait prochainement abrogé, et avait même l'impudence de tenter, inutilement d'ailleurs (il comptait sans Bismarck), la remise en vigueur immédiate des anciens

tarifs protecteurs contre l'Alsace, car, disait-il, aucun traité international antérieur ne s'y opposait. Cet homme, qui considérait la contre-révolution comme un moyen d'abaisser les salaires à Rouen, et la cession de provinces françaises comme un moyen de faire monter le prix de ses marchandises en France, n'était-il pas déjà tout désigné comme le digne compère de Jules Favre dans sa dernière trahison, couronnement de toute sa carrière ? »

### **La Prusse comme arbitre des affaires intérieures de la France :**

« A l'arrivée à Francfort de ce couple parfait de plénipotentiaires, le brutal Bismarck les accueillit sur-le-champ par cette alternative impérative : « Ou la restauration de l'Empire, ou l'acceptation inconditionnelle de mes propres conditions de paix ! ». Ces conditions comportaient un raccourcissement des délais de paiement de l'indemnité de guerre et l'occupation continue des forts de Paris par les troupes prussiennes jusqu'à ce que Bismarck se tînt pour satisfait de l'état des choses en France ; la Prusse était ainsi reconnue comme l'arbitre suprême dans les affaires intérieures de la France ! En retour il offrait de libérer, pour l'extermination de Paris, l'armée bonapartiste prisonnière et de lui assurer l'assistance directe des troupes de l'empereur Guillaume. Il donnait garantie de sa bonne foi en faisant dépendre de la « pacification » de Paris le paiement du premier versement de l'indemnité. Un tel appât, c'est naturellement avec avidité que Thiers et ses plénipotentiaires y mordirent. Ils signèrent le traité de paix le 10 mai, et le firent ratifier par l'Assemblée de Versailles le 18. »

### **Thiers l'assassin de La Commune:**

« Dès que Mac-Mahon fut en mesure de lui assurer qu'il pourrait, sous peu, entrer dans Paris, Thiers déclara à l'Assemblée qu'il entrerait à Paris la loi en main, et exigerait une expiation complète des scélérats qui auraient sacrifié la vie de nos soldats et détruit nos monuments publics. »

« Enfin, quand la trahison eut ouvert les portes de Paris au général Douay, le 21 mai, Thiers, le 22, révéla aux ruraux le « but » de sa comédie de conciliation, qu'ils avaient persisté si obstinément à ne pas comprendre.

Je vous ai dit, il y a quelques jours, que nous approchions de *notre but*, aujourd'hui je suis venu vous dire : « Nous avons atteint le *but*. L'ordre, la justice, la civilisation ont enfin remporté la victoire ! »

### **Marx sur la sauvagerie bourgeoise :**

« La civilisation et la justice de l'ordre bourgeois se montrent sous leur jour sinistre chaque fois que les esclaves de cet ordre se lèvent contre leurs maîtres. Alors, cette civilisation et cette justice se démasquent comme la sauvagerie sans masque et la vengeance sans loi. Chaque nouvelle crise dans la lutte de classe entre l'appropriateur et le producteur fait ressortir ce fait avec plus d'éclat. »

« Pour trouver un parallèle à la conduite de Thiers et de ses chiens, il nous faut remonter aux temps de Sylla et des deux triumvirats de Rome. Même carnage en masse, exécuté de sang-froid, même insouciance dans le massacre, de l'âge et du sexe

; même système de torturer les prisonniers mêmes proscriptions, mais cette fois d'une classe entière même chasse sauvage aux chefs qui se cachent, de peur qu'un seul puisse échapper; mêmes dénonciations d'ennemis politiques et privés; même indifférence envers le carnage de gens entièrement étrangers à la lutte. Il n'y a que cette seule différence : les Romains n'avaient pas encore de mitrailleuses pour expédier en bloc les proscrits, et ils n'avaient pas « la loi à la main », ni, sur les lèvres, le mot d'ordre de « civilisation ». »

### **La défense :**

« La Commune a employé le feu strictement comme moyen de défense. Elle l'a employé pour interdire aux troupes de Versailles ces longues avenues toutes droites qu'Hausmann avait expressément ouvertes pour le feu de l'artillerie ; elle l'a employé pour couvrir sa retraite de la façon même dont les Versaillais, dans leur avance, employaient leurs obus qui détruisaient au moins autant de bâtiments que la feu de la Commune. Quels bâtiments ont été brûlés par la défense et quels bâtiments par l'attaque, on en discute encore aujourd'hui. »

### **Exécution d'otages :**

« Mais l'exécution par la Commune des soixante-quatre otages, archevêque de Paris en tête ! »

« Le véritable meurtrier de l'archevêque Darboy, c'est Thiers. La Commune, à maintes reprises, avait offert d'échanger l'archevêque et tout un tas de prêtres pardessus le marché, contre le seul Blanqui, alors aux mains de Thiers. Thiers refusa obstinément. Il savait qu'avec Blanqui il donnerait une tête à la Commune ; alors que c'est sous forme de cadavre que l'archevêque servirait au mieux ses desseins. »

### **Les gouvernements nationaux ne font qu'un contre le prolétariat !**

« qu'après la plus terrible guerre des temps modernes, le vaincu et le vainqueur fraternisent pour massacrer en commun le prolétariat, cet événement inouï prouve, non pas comme Bismarck le pense, l'écrasement définitif d'une nouvelle société montante, mais la désagrégation complète de la vieille société bourgeoise. Le plus haut effort d'héroïsme dont la vieille société soit encore capable est une guerre nationale ; et il est maintenant prouvé qu'elle est une pure mystification des gouvernements, destinée à retarder la lutte des classes, et on se débarrasse de cette mystification, aussitôt que cette lutte de classes éclate en guerre civile. La domination de classe ne peut plus se cacher sous un uniforme national, les gouvernements nationaux ne font qu'un contre le prolétariat ! »

« Et la classe ouvrière française n'est que l'avant-garde du prolétariat moderne. »

**« Le Paris ouvrier, avec sa Commune, sera célébré à jamais comme le glorieux fourrier d'une société nouvelle. Le souvenir de ses martyrs est conservé pieusement dans le grand cœur de la classe ouvrière. Ses exterminateurs, l'histoire les a déjà cloués à un pilori éternel, et toutes les prières de leurs prêtres n'arriveront pas à les en libérer. »** Londres, le 30 mai 1871.

# Annexe

« 1 Dans ses lettres à Kugelmann, Marx donne une appréciation de la Commune de Paris; il y résume l' « expérience *historique d'une portée immense, un certain pas en avant de la révolution prolétarienne universelle, un pas réel bien plus important que des centaines de programmes et de raisonnements* ». (LÉNINE : *L'État et la révolution*, ouvrage cité, p. 447.) »

« Au sujet de cette lettre à Kugelmann, Lénine écrit :  
*Marx formule « mieux, d'une façon plus claire et plus précise » les déductions éminemment importantes pour la théorie marxiste de l'État, qu'il a faites en s'inspirant de l'expérience historique universelle de la Commune. Il est clair que la lettre d'avril (12 avril 1871) de Marx exprime la même pensée, qui est entrée dans l'Adresse du Conseil général de 1<sup>re</sup> Internationale, écrite à la fin du mois de mai (datée du 30 mai 1871). Ce qui dans la Guerre civile est appelé « appareil d'État tout fait », dans la lettre du 12 avril 1871, est appelé « machine bureaucratique et militaire »; ce qui dans la Guerre civile est exprimé par les mots « mettre la main », est formulé d'une façon plus précise, plus claire et meilleure : « faire passer en d'autres mains ». En outre, il y a là une addition qui n'existe pas dans la Guerre civile et qui est particulièrement frappante : non pas faire passer toute faite en d'autres mains, mais briser. C'est ce qu'entreprit la Commune; malheureusement elle ne put en venir à bout. (LÉNINE : *Le Marxisme et l'État*, Moscou, 1932, p. 18.)*

Dans la lettre de Marx à Kugelmann, datée du 17 avril, Lénine souligne combien **Marx tenait en haute estime l'initiative historique des masses**. Lénine oppose ce jugement de Marx aux jugements des menchéviks russes sur la Révolution de 1905. Il montre l'abîme qui existe sur ce point entre Marx et Plékhanov, lequel, après la défaite de la Révolution de 1905, en arrive à cette pusillanime conclusion opportuniste *Il ne fallait pas prendre les armes* ».

« *Le plus profond des penseurs s'incline, lui qui a prévu six mois auparavant un échec, devant l'initiative historique, des masses; et, d'autre part, celle déclaration sans vie, sans âme, cette déclaration de pédant : « Il ne fallait pas prendre les armes ! » n'est-ce pas le contraste du ciel et de la terre ?... Marx savait voir aussi qu'à certains moments de l'histoire une lutte désespérée des masses, même pour une cause perdue d'avance, est indispensable, pour l'éducation ultérieure de ces masses elles-mêmes, pour les préparer à la lutte suivante. (LÉNINE : Préface aux « Lettres de Marx à Kugelmann », Marx, Engels, Marxisme, p. 170-172, Moscou, 1947.)*

**Et si l'expérience de la défaite subie par la Commune de Paris a beaucoup donné à Marx pour sa théorie de l'État, l'expérience du prolétariat victorieux de l'U.R.S.S., dont la signification historique mondiale est encore plus considérable, a fourni une riche documentation à Lénine pour continuer à élaborer la théorie marxiste de la révolution, de l'État et de la dictature du prolétariat. »**

## **Les raisons de la défaite : (LETTRES DE KARL MARX À KUGELMANN)**

« Blanqui caractérisait Trochu à juste raison, de réaliser son « plan ». Ce plan consistait simplement à prolonger la *résistance passive* de Paris jusqu'à la dernière extrémité, c'est-à-dire jusqu'à l'état de famine <sup>4</sup> et, par contre, de limiter l'offensive à des manoeuvres simulées, à des sorties platoniques <sup>5</sup>. Ce n'est pas là une simple « supposition » de ma part. Je connais le contenu d'une lettre que Jules Favre a lui-même écrite à Gambetta, et où il se plaint de n'avoir pu, ni lui ni ceux des autres

membres du gouvernement qui étaient blottis à Paris, pousser Trochu à de sérieuses mesures d'offensive.

« Plutôt que de battre les Prussiens, Trochu trouvait bien plus important de réprimer les Rouges à Paris, avec ses gardes du corps bretons qui lui rendaient les mêmes services que les Corses à Louis Bonaparte. Tel est le véritable secret des défaites non seulement à Paris, mais partout en France, où la bourgeoisie a agi d'après le même principe, d'accord avec la majorité des autorités locales. »

### **Répression en Allemagne :**

« Sur l'ordre exprès de Bismarck, MM. Bebel et Liebknecht ont été arrêtés sous l'inculpation de haute trahison, tout simplement parce qu'ils avaient osé remplir leur devoir de représentants nationaux allemands, c'est-à-dire de protester au Reichstag contre l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, de voter contre de nouveaux crédits de guerre, d'exprimer leur sympathie envers la République française et de dénoncer la tentative de transformer l'Allemagne en une vaste caserne prussienne. Pour avoir exprimé des vues semblables, les membres du Comité social-démocrate de Brunswick sont traités, depuis le début de septembre dernier, comme des galériens et sont toujours sous le coup de risibles poursuites pour haute trahison. »

*etc.*

### **Erreurs de La Commune :**

« Il eût fallu marcher aussitôt sur Versailles après que Vinoy d'abord, et ensuite les éléments réactionnaires de la garde nationale parisienne eurent laissé le champ libre. »

« Deuxième faute : le Comité central se démit trop tôt de ses fonctions pour faire place à la Commune. »

« Les deux erreurs consistent dans le manque d'offensive, de conscience et de résolution pour briser la machine bureaucratique et militaire de l'État et le pouvoir de la bourgeoisie. » Et qu'est-ce qui provoque l'admiration de Marx pour la Commune de Paris ? C'est la souplesse, l'initiative historique, l'esprit de sacrifice dont sont doués ces Parisiens « qui montent à l'assaut du ciel ». (LÉNINE : Le Marxisme et l'État.) »

*En outre, Lénine constate que Marx emploie ici le terme « révolution populaire ». Et voici comment il l'explique :*

*« Sur le continent de l'Europe en 1871, le prolétariat ne formait dans aucun pays la majorité du peuple. La révolution ne pouvait être « populaire » et entraîner véritablement la majorité dans le mouvement qu'en englobant et le prolétariat et la paysannerie. Le « peuple » était justement formé de ces deux classes. Celles-ci sont unies par le fait que la « machine bureaucratique et militaire de l'État » les opprime, les écrase, les exploite. Briser cette machine, la démolir, tel est véritablement l'intérêt du « peuple », de sa majorité, les ouvriers et la majorité des paysans, telle est la « condition première » de la libre alliance des paysans pauvres et des prolétaires ; et, sans cette alliance, pas de démocratie solide, pas de transformation socialiste possible. C'est vers cette alliance, on le sait, que la Commune de Paris se frayait la voie. Elle n'atteignit pas son but pour diverses raisons d'ordre intérieur et extérieur ». (LÉNINE : « L'État et la révolution », ouvrage cité, pp. 1,50-451).*

## LETTRES DE KARL MARX AU PROFESSEUR E. S. BEESLY

« En ce qui concerne Lyon, j'ai reçu des lettres qui ne sont pas destinées à la publication. Tout d'abord, tout a bien été. Sous la pression de la section de l'Internationale, la république a été proclamée avant que Paris ait pris cette mesure. Un gouvernement révolutionnaire a été immédiatement établi : la *Commune*, composée en partie d'ouvriers appartenant à l'Internationale, en partie de républicains radicaux bourgeois. Les octrois ont été immédiatement abolis, et à juste titre. Les intrigants bonapartistes et cléricaux furent intimidés. Des mesures énergiques furent prises pour armer toute la population. La bourgeoisie a commencé, sinon à sympathiser réellement avec le nouvel ordre de choses, du moins à le subir en silence. L'action de Lyon a eu immédiatement du retentissement à Marseille et Toulouse, où les sections de l'Internationale sont fortes.

Mais ces ânes de Bakounine et de Cluseret sont arrivés à Lyon et ont tout gâté. Appartenant tous les deux à l'Internationale, ils ont eu, malheureusement, assez d'influence pour fourvoyer nos amis. L'Hôtel de ville a été pris - pour de courts instants - et les décrets les plus fous ont été lancés touchant l'abolition de l'État et des stupidités analogues. Vous comprenez que le fait même qu'un Russe - représenté par les journaux de la bourgeoisie comme un agent de Bismarck - vînt prétendre à s'imposer comme le chef d'un *comité du salut de la France* était tout à fait suffisant pour faire tourner l'opinion publique. Quant à Cluseret, il s'est conduit à la fois comme un idiot et comme un lâche. Ces deux hommes ont quitté Lyon après leur échec. »

« la bourgeoisie dans son ensemble préfère la conquête prussienne à la victoire d'une république à tendances socialistes. »

« Deuxièmement, le 11 mai, dix jours avant la catastrophe, j'ai envoyé par le même chemin tous les détails de l'accord secret entre Bismarck et Favre à Francfort. »

« Si la Commune avait écouté mes avertissements ! Je conseillais à ses membres de fortifier le côté nord des hauteurs de Montmartre, le côté prussien, et ils avaient encore le temps de le faire ; je leur disais d'avance qu'autrement ils tomberaient dans une souricière; je leur dénonçais Pyat, Grousset et Vésinier, je leur demandais d'envoyer immédiatement à Londres tous les papiers qui compromettaient les membres de la Défense nationale, pour pouvoir, grâce à eux, tenir dans une certaine mesure en échec la sauvagerie des ennemis de la Commune, ce qui eût fait partiellement échouer le plan des Versaillais. »

## KARL MARX À W. LIEBKNECHT :

« Il semble que si les Parisiens succombent ce soit par leur faute, mais par une faute due, en réalité, à une trop grande honnêteté. Le Comité central et, plus tard, la Commune, ont donné au malfaisant avorton Thiers le temps de centraliser des forces ennemies : 1. Parce qu'ils ne voulaient pas, les insensés, ouvrir la guerre civile. Comme si Thiers ne l'avait pas déjà ouverte par sa tentative de désarmer Paris par la force, comme si l'Assemblée nationale, convoquée seulement pour décider de la paix ou de la guerre avec les Prussiens, n'avait pas immédiatement déclaré la guerre à *la république* ! 2. Pour ne pas se donner l'apparence d'un pouvoir usurpateur, ils ont

perdu des moments précieux (il s'agissait de se porter immédiatement vers Versailles après la défaite, place Vendôme, de la réaction dans Paris) par l'élection de la Commune, dont l'organisation, etc., a encore pris du temps. »

### **Le rôle des Prussiens et l'Internationale:**

#### **KARL MARX À LÉO FRANKEL ET À VARLIN**

« Même les journaux bourgeois de l'Angleterre sont revenus de leur première férocité. Je réussis à y glisser de temps en temps des articles favorables. »

« La condition préalable de la réalisation de *leur* traité étant la conquête de Paris, ils ont prié Bismarck d'ajourner le paiement du premier terme jusqu'à l'occupation de Paris. Bismarck a accepté cette condition. La Prusse, ayant elle-même un besoin très pressant de cet argent, donnera donc toutes les facilités possibles aux Versaillais pour accélérer l'occupation de Paris. Aussi, prenez garde ! »

#### **DISCOURS DE KARL MARX SUR LA COMMUNE**

« A Francfort, Bismarck a déclaré que Thiers et Favre lui avaient demandé d'intervenir. »

« Pour montrer comment les Prussiens s'acquittaient de leur tâche de policiers, il suffit d'indiquer qu'à Rouen, occupé par les Prussiens, 500 personnes ont été arrêtées parce qu'elles appartenaient à l'Internationale. »

« A l'Assemblée nationale française, le comte Jaubert - momie desséchée, ministre de 1834 - connu comme partisan des mesures de répression contre la presse, a prononcé un discours dans lequel il dit qu'après le rétablissement de l'ordre le premier devoir du gouvernement doit être Une enquête sur l'activité de l'Internationale, et son anéantissement. »

#### **FRIEDRICH ENGELS À Mme ENGELS, SA MÈRE (Londres, 21 octobre 1871)**

« Des quelques otages qui ont été fusillés à la mode prussienne, des quelques palais qui ont été brûlés à l'exemple prussien, on fait grand bruit, car tout le reste est mensonge, **mais les 40.000 hommes, femmes et enfants que les Versaillais ont massacrés à la mitrailleuse après le désarmement, cela, personne n'en parle !** »